

Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le 30/09/2022



ID: 071-217104637-20220912-202244-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf Séance du lundi 12 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze septembre à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Etaient présents : BASSEUIL Roland, BRESCIANI Pascal, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, , LAMBOROT Cécile, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire.

Etaient absents excusés :

LABOURET Christian, ayant donné pouvoir à CHANUT Jean-Luc RENAUX Cécile, ayant donné pouvoir à LAMBOROT Cécile

Secrétaire de séance : LAMBOROT Cécile

Secrétaire de Mairie : BONNETAIN Ingrid

Nombre de membres en exercice :

13

Nombre de membres présents :

11

Nombre de suffrages exprimés :

13

VOTES: Contre: 0 Pour: 13

Abstention : 0

Date de convocation : 06/09/2022

OBJET: DELIBERATION

Relative au renouvellement de la convention de mise à disposition de l'agent technique affecté à l'entretien des bâtiments communaux au SIEVS pour 1 heure hebdomadaire.

Le Maire indique au conseil municipal que depuis plusieurs année, l'agent technique en charge de l'entretien des bâtiments communaux est mis à disposition du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Sornin 1 heure par semaine.

Cette convention arrive à expiration au 31/12/2022. Il convient donc de la renouveler.

Le conseil municipal décide donc à l'unanimité de renouveler la mise à disposition de l'agent technique affecté à l'entretien des bâtiments communaux au SIEVS pour 1 heure par semaine à compter du 1^{er} janvier 2023 et ce pour une durée de 3 ans.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 12 septembre 2022.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire, Lean-Luc CHANUT